

CONSEIL GÉNÉRAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

# TRANSPORTS SCOLAIRES

**Rentrée 2012**

Inscription en ligne :  
[www.transports.cg64.fr](http://www.transports.cg64.fr)

le  
**PLUS**  
c'est le  
**BUS**



## PARTIE À REMPLIR PAR LA FAMILLE

**Photo  
de l'élève  
obligatoire**

**Motif de la demande :**

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Inscription annuelle | <input type="checkbox"/> Modification d'inscription | <input type="checkbox"/> Inscription temporaire |
| <input type="checkbox"/> Transport quotidien  | <input type="checkbox"/> Transport hebdomadaire     |   |
- ▼
- Motif : ..... du ..... au .....

<b>ÉLÈVE</b>	Numéro de dossier : ..... NOM : ..... PRÉNOM : ..... Date de naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
--------------	--

<b>REPRÉSENTANT LÉgal</b>	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Mademoiselle NOM : ..... PRÉNOM : ..... Adresse : N° ..... Rue : ..... Complément d'adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : ..... Portable : ..... <input type="checkbox"/> Confidentiel <b>E-Mail</b> : ..... Date de naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> La distance <b>domicile- établissement</b> : ..... km	<i>J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-contre et celles concernant la scolarité de mon enfant.</i>  Date :  Signature
-------------------------------	--	--

<b>SCOLARITÉ DE L'ÉLÈVE</b>	Nom de l'établissement : ..... Commune de l'établissement : ..... Classe suivie : ..... Options obligatoires : ..... Langues : .....
---------------------------------	--

<b>DEUXIÈME REPRÉSENTANT</b>	<input type="checkbox"/> <b>Garde alternée</b> <input type="checkbox"/> <b>Famille d'accueil</b> <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Mademoiselle NOM : ..... PRÉNOM : ..... Adresse : N° ..... Rue : ..... Complément d'adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : ..... Portable : ..... <input type="checkbox"/> Confidentiel <b>E-Mail</b> : ..... La distance <b>domicile - établissement</b> : ..... km	<i>J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-contre.</i>  Date :  Signature
----------------------------------	--	--

<b>INFORMATIONS TRANSPORT</b>	N° du (des) circuit(s) : ..... Point(s) de montée : ..... Point(s) de descente : .....
-----------------------------------	--

**CET IMPRIMÉ CONCERNE UNIQUEMENT LE TRANSPORT ALLER ET RETOUR  
ENTRE LE DOMICILE ET L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (OU L'INTERNAT)**

- ← **Inscription annuelle** : inscription pour le trajet scolaire normal de l'enfant compte tenu de son domicile et de son établissement.
- ← **Modification d'inscription** : en cas de modification, en préciser les motifs (déménagement, changement d'établissement, demande complémentaire, changement de circuit...).
- ← **Inscription temporaire** : inscription limitée pour des besoins limités dans le temps (stage par exemple). Précisez les dates de début et de fin.

- ← **Numéro de dossier** : si vous avez déjà été inscrit aux transports scolaires, merci de rappeler le numéro de votre dossier. Cela en facilitera la saisie.

- ← **Représentant légal** : coordonnées du parent responsable de l'enfant, le cas échéant nom et date de naissance du tuteur, et adresse principale de l'enfant (adresse de l'enfant s'il est majeur).
- ← **Distance domicile-établissement** : indiquez précisément la distance (en kilomètres) qui sépare votre domicile de l'établissement où est scolarisé votre enfant. La distance est celle de l'itinéraire le plus court qui puisse être réalisé en voiture ; elle sera contrôlée par le Conseil général.

- ← **Scolarité de l'élève** :
  - Si la scolarité de votre enfant change en cours d'été, refaites une demande complète.
  - Si votre enfant fréquente un établissement public ou privé différent de celui de référence, fournissez la dérogation de l'Inspecteur d'Académie.
  - S'agissant des options, ne donnez que les options obligatoires.

- ← **À ne remplir qu'en cas de garde alternée ou de famille d'accueil** :
  - En cas de garde alternée, si l'enfant doit utiliser les transports en alternance, un seul titre sera édité pour les deux adresses et les courriers seront envoyés à l'adresse du "deuxième représentant".

**Si l'enfant utilise le même transport pour les deux lieux de garde, il est inutile de remplir cette partie.**

  - Pour les familles d'accueil, si l'enfant n'habite pas à la même adresse que le représentant légal, l'adresse du "deuxième représentant" sera considérée comme adresse principale et les courriers seront envoyés à cette adresse.
- ← **Distances** : même remarque que pour le représentant légal.

**TITRE PROVISOIRE**  
délivré le

*Visa du pôle transports scolaires du Conseil général.*

Date :

- ← **Partie transports** : cette partie est à remplir obligatoirement. En échange, un titre de transport provisoire vous sera délivré.

## QUI EST CONCERNÉ PAR CET IMPRIMÉ ?

- Je suis concerné(e) par cet imprimé si je souhaite emprunter un transport collectif organisé par le Conseil général et que je suis satisfait à toutes les conditions suivantes :
  - je réside dans le département des Pyrénées-Atlantiques,
  - je suis scolarisé(e) à plus de 1,5 km de mon domicile en primaire et 2 km en secondaire,
  - je fréquente mon établissement de référence pour le public et l'établissement le plus proche de mon domicile pour le privé,
  - je suis âgé(e) de 4 ans ou plus à la rentrée scolaire.
- Si mon trajet domicile-école nécessite l'intervention d'un service SNCF, je dois remplir deux imprimés spécifiques disponibles en gare (un imprimé SNCF-ASR et un imprimé Conseil général-SNCF) en lieu et place du présent imprimé, et renvoyer l'ensemble au Conseil général au Service des Transports.
- Si je suis domicilié(e) dans les Pyrénées-Atlantiques et scolarisé(e) dans les Landes, je dois remplir un imprimé du département des Landes disponible dans mon établissement scolaire qui me remettra en échange un titre provisoire. Après validation, ma carte de transport définitive me sera remise par mon établissement.
- Si je suis domicilié(e) dans les Landes et scolarisé(e) dans les Pyrénées-Atlantiques, je dois remplir ce document, le remettre au transporteur qui me délivre un titre provisoire. Après validation, un courrier m'informerá que mon titre définitif est disponible chez mon transporteur.
- Si je suis domicilié(e) dans un département autre que les Landes ou les Pyrénées-Atlantiques, je dois respecter la procédure mise en place par mon département de domicile.
- Pour les élèves utilisant les transports du Conseil général plus les services urbains de Pau en fin de parcours, je dois faire une seule demande au Conseil général. Pour les élèves utilisant les transports du Conseil général plus les services urbains de l'agglomération de Bayonne, je dois faire une demande au Conseil général puis aux services de transports urbains.
- Si je suis domicilié(e) et scolarisé(e) dans le périmètre soit du syndicat mixte des transports urbains Pau-Porte des Pyrénées soit du Syndicat mixte des transports de l'agglomération de Bayonne, mes trajets domicile-école ne relèvent pas du transport départemental. Je dois m'adresser selon le cas aux services de transports urbains concernés.

### Sauf cas particuliers, cet imprimé ne concerne pas :

- les élèves gravement handicapés,
- les élèves qui souhaitent obtenir une aide financière pour organiser eux-mêmes leur transport,
- les élèves ayant perdu ou détérioré leur titre (un duplicata pourra être établi sous réserve du versement d'une somme de 20 €).

## OÙ ET QUAND RETOURNER CET IMPRIMÉ ?

Remplie par mes parents (ou mon représentant légal), **ma demande doit être déposée avant le 13 juillet 2012** dans une agence technique du Conseil général accompagnée d'une photo d'identité récente.

Un titre provisoire, valable un mois à compter de sa première utilisation, me sera remis par le transporteur. Ce titre de transport devra impérativement être rendu au transporteur en échange du titre définitif faute de quoi le Conseil général facturera un duplicata pour la somme de 20 €.

Le transport scolaire est accessible aux élèves demi-pensionnaires qui satisfont aux conditions précisées ci-dessus. Toutefois le Conseil général se réserve le droit :

- de percevoir une somme de 20 € auprès des parents déposant une demande hors délai (sauf cas de force majeure dûment justifiée) ;
- de percevoir auprès des éventuels fraudeurs le coût réel du transport de l'élève (tous les renseignements fournis par les familles seront contrôlés).

### ATTENTION : REDEVANCE POUR SOUS-UTILISATION

À partir de la rentrée 2012, une redevance de sous-utilisation est mise en place s'il est constaté un usage inférieur à 30% (3 allers ou retours par semaine entre septembre et décembre), le titre de transport de l'enfant sera désactivé en janvier après information à la famille. Sa réactivation fera l'objet d'une perception de 60 €/ trimestre pour l'année en cours ou de 180 € pour la rentrée scolaire 2013 si la famille ne s'est pas manifestée. Les motifs dûment justifiés seront examinés.

## QUAND AURAI-JE UNE RÉPONSE ?

Si mon dossier est complet et que j'ai **déposé ma demande à l'agence technique du Conseil général avant le 13 juillet 2012**, je recevrai avant la fin du mois d'août, un courrier m'informant de la décision du Conseil général et des modalités pratiques de retrait de mon titre de transport.

**Inscription également possible en ligne sur [transports.cg64.fr](http://transports.cg64.fr)**

### **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :**

**CONSEIL GÉNÉRAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

**Pôle transports scolaires**

**Téléphone : 05.59.40.36.60 / E-mail : [transports@cg64.fr](mailto:transports@cg64.fr)**

**Site Internet : [transports.cg64.fr](http://transports.cg64.fr)**